



## EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE

-----

N°2019-462

Objet : Rue de la Châtaigneraie  
Stationnement interdit (au droit du chantier)

Le Maire de la Ville de Redon,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu le Code de la Route portant règlement général de la circulation,  
Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, livre 1 – 8<sup>ème</sup> partie « signalisation temporaire »

Vu la demande en date du 2 août 2019, présentée par l'entreprise Mabileau TP – Route de Nantes – 44320 Saint Père en Retz, afin d'effectuer des travaux de réaménagement au stade du Pâtis,

Considérant que pour permettre le bon déroulement des travaux, il y a eu lieu, rue de la Châtaigneraie, d'interdire le stationnement des véhicules au droit de la nouvelle entrée à créer (sur environ 15ml), à compter du lundi 26 août 2019 et ce jusqu'à la fin des travaux,

ARRÊTE :

ARTICLE 1<sup>er</sup> : Afin de permettre le bon déroulement des travaux cités ci-dessus, rue de la Châtaigneraie, le stationnement des véhicules sera interdit, au droit de la nouvelle entrée à créer (sur environ 15ml), à compter du lundi 26 août 2019 et ce jusqu'à la fin des travaux.

ARTICLE 2 : L'entreprise Mabileau TP sera chargée d'assurer la pré-signalisation, la signalisation et la protection du chantier. Elle devra mettre en place les panneaux de signalisation nécessaires à l'information des usagers et veiller au maintien de la sécurité qui sera sous sa responsabilité.

ARTICLE 3 : Le Maire de Redon, le Capitaine de Brigade de Gendarmerie chargé de la Circonscription, le Chef de service de la Police Municipale, le Directeur Général des Services, le Directeur des Services Techniques, les agents placés sous leurs ordres, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

À Redon, le 9 août 2019

Pour le Maire,  
Michelle Chauvin  
La Conseillère Municipale déléguée  
à la Circulation et au Stationnement



P/o. Le Directeur des Services Techniques  
De l'Aménagement et du Patrimoine  
Christian Bourgeon